

Opérations de la JICA dans le secteur éducatif

- Aujourd'hui et l'avenir -



Septembre 2010

Préface

Cinq ans seulement nous séparent de 2015, l'échéance fixée pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Si les pays en développement sont parvenus à améliorer leur système éducatif, la tâche à accomplir reste énorme: la planète compte toujours une forte proportion d'enfants non scolarisés, et la qualité de l'éducation demeure problématique à de nombreux égards. Or pour la JICA, l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants au monde constitue un des objectifs essentiels du développement. Nous poursuivrons résolument nos efforts d'aide en faveur de l'éducation, et nous associerons aux initiatives mondiales visant à concrétiser les OMD.

Ce document décrit le cadre d'action de la JICA dans le secteur éducatif au cours des cinq prochaines années. Nous y exposons les raisons de notre engagement ainsi que les tâches qui, à nos yeux, doivent être entreprises, et nous proposons des approches tirées de nos expériences dans le domaine éducatif afin de définir notre action vers la réalisation des OMD au fil de cette dernière étape. Nous souhaitons éclairer ainsi l'engagement de la JICA en matière d'appui international à l'éducation, et nous réaffirmons publiquement notre attachement à la réalisation des OMD d'ici 2015.

Septembre 2010

Kiyoshi Kodera
Vice-président

Agence japonaise de coopération internationale (JICA)

1. Objectifs des programmes d'aide de la JICA dans le secteur éducatif

L'éducation est à la base de tout développement, quel qu'il soit. L'acquisition par l'éducation de savoirs et de compétences permet aux individus de s'ouvrir vers l'extérieur et d'améliorer leurs chances dans la vie. Le renforcement des capacités individuelles contribue à la réduction de la pauvreté, à la croissance de l'économie et au développement scientifique et technologique. De plus, la promotion de la compréhension mutuelle et du respect de la diversité ethnique et religieuse est une condition essentielle pour parvenir à instaurer la paix et la stabilité dans le monde. L'éducation joue à cet égard un rôle essentiel.

Or, les pays en développement sont confrontés à des problèmes d'ordre quantitatif et qualitatif dans le secteur éducatif. Le taux net de scolarisation dans le primaire est de 89 % en moyenne dans le monde en développement. Le nombre d'enfants non scolarisés a beau avoir baissé de 36 millions par rapport à 1999, à l'échelle de la planète, 69 millions d'enfants ne vont toujours pas à l'école. Dans les pays les plus pauvres, un tiers des élèves inscrits en primaire n'achèvent pas un cycle complet. De plus, bien que la demande d'accès à l'éducation secondaire ait augmenté du fait de l'extension de l'offre en primaire, le taux de scolarisation dans le secondaire reste faible. Enfin, le développement d'effectifs hautement qualifiés capables d'accompagner l'essor industriel des pays en développement est insuffisant. Ces problèmes liés à l'éducation constituent un frein important à la croissance des pays en développement.

Il incombe à la communauté internationale d'aider ces pays à mettre en place une éducation de qualité profitant au plus grand nombre, conformément à la déclaration sur l'Éducation pour tous (EPT)¹ et aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)². Une bonne éducation contribue à l'autonomisation des individus et fait progresser la « sécurité humaine », un concept cher au Japon. Les efforts d'aide de la JICA dans le secteur éducatif s'appuieront sur les principes suivants :

(1) L'éducation, un droit humain fondamental

L'éducation – et plus particulièrement l'enseignement de base³ – procure aux êtres humains des connaissances et des compétences essentielles dans la vie, comme « la lecture, l'écriture et le calcul. » C'est un droit fondamental dont tous les êtres humains

¹ « L'Éducation pour tous (EPT) » a été promue lors de la Conférence mondiale sur l'EPT de 1990 : les participants ont reconnu que l'éducation était un droit fondamental universel et ils ont défini des objectifs destinés à élargir l'accès à l'instruction de base. En 2000, lors du Forum mondial sur l'éducation – une réunion de suivi de l'EPT – on a convenu de six objectifs à atteindre à l'horizon 2015, et notamment : faire en sorte que tous les enfants aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire, gratuit et de qualité, et de le suivre jusqu'à son terme ; améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation.

² Adoptés lors du sommet du Millénaire de l'ONU en 2000, les OMD comprennent 8 objectifs et 18 cibles visant à réduire la pauvreté. Parmi ces objectifs figurent la scolarisation primaire universelle d'ici 2015 et l'élimination des disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement.

³ D'une manière générale, l'« éducation de base » est ce qui permet à tout un chacun d'acquérir des savoirs de base et les compétences nécessaires à la vie courante. Ce concept concerne le développement de la petite enfance, l'enseignement primaire et secondaire (éducation formelle), et l'éducation non formelle qui permet à une large catégorie d'individus – notamment adultes – d'apprendre à lire et d'acquérir les connaissances et compétences de base dont ils ont besoin pour vivre et pour améliorer leurs conditions d'existence.

doivent pouvoir bénéficier à égalité. Seuls ceux qui ont pu satisfaire leur besoin d'apprentissage de base peuvent élargir les perspectives dont ils disposent et accroître leur autonomie. La JICA va s'employer à élargir les possibilités d'accès à l'éducation dans les pays en développement.

(2) Contribution au développement socio-économique

En offrant aux individus une éducation qui favorise leur accès à l'autonomie, on contribue à la croissance socio-économique. Par exemple, l'élargissement de l'accès des femmes à l'éducation facilite leur promotion dans la société et contribue grandement à l'amélioration de certains problèmes (taux élevés de fécondité et de mortalité infantile, prévalence du VIH/SIDA, etc.). De même, le renforcement du capital humain par le biais de l'éducation de base, mais aussi de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) et de l'enseignement supérieur joue un rôle moteur dans le développement de l'industrie, des sciences et des technologies, et par conséquent dans la croissance économique.

En outre, l'avancée récente de la mondialisation et la place grandissante du savoir dans les sociétés rendent d'autant plus nécessaires la modernisation et l'amélioration de l'enseignement. Désormais, ce ne sont plus les ressources naturelles et les industries qui constituent le principal moteur du développement économique, mais bel et bien le savoir. Pour rester en phase avec ces évolutions mondiales, les pays doivent développer un vivier de ressources humaines hautement qualifiées, capables de produire elles-mêmes du savoir, d'utiliser efficacement leurs connaissances en développant des aptitudes à réfléchir pour résoudre les problèmes rencontrés. Dans ses actions en faveur du développement socio-économique, la JICA tiendra compte de ces demandes propres au monde d'aujourd'hui.

(3) Promotion de la compréhension mutuelle pour une société multiculturelle et symbiotique

Par l'acquisition d'un savoir étendu, de compétences multiples et d'une conscience interculturelle approfondie, les individus sont plus à même d'appréhender les situations, eux-mêmes et le monde qui les entoure, de comprendre les valeurs et les points de vue de personnes issues d'autres cultures, et de contribuer à la création d'une société pacifique et respectueuse de la diversité. Dans le monde actuel, où les conflits sont fréquents, l'éducation joue un rôle de plus en plus important à cet égard. La JICA va étendre son aide et réaffirmer l'importance primordiale de l'éducation dans la promotion de la compréhension mutuelle et la mise en place d'une société multiculturelle et symbiotique.

Pour la JICA, l'éducation est au cœur de tous les problèmes de développement. Le Japon en a fait lui-même l'expérience. Conscient du rôle fondamental de l'éducation, ce pays a fondé son développement scientifique et technologique et sa croissance industrielle sur le renforcement des capacités individuelles via l'éducation – surtout lors du processus de modernisation engagé au milieu du 19e siècle. Par ce processus, le Japon a également instauré une société équitable en garantissant le droit de tout un chacun à l'éducation. Capitalisant sur les expériences du Japon, la JICA aidera les pays en développement à renforcer leurs institutions et leur système éducatif, à développer

leurs ressources humaines, et à étendre les réseaux de compétences afin de promouvoir le développement socio-économique.

2. Appui de la JICA au secteur éducatif : priorités

Si la JICA entend ajuster ses priorités entre les différents sous-secteurs (développement de la petite enfance, enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement supérieur, EFTP et éducation non formelle) en fonction des problèmes et des besoins de chaque pays, elle met avant tout l'accent sur l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. De plus, l'Agence concentre son attention sur la diversité des besoins des enfants marginalisés, afin de permettre la mise en place d'une éducation inclusive⁴; en effet, les chances de bénéficier d'un enseignement de qualité sont souvent plus faibles pour les filles, les enfants issus de minorités ethniques et ceux qui souffrent de handicaps.

(1) Éducation de base

Les efforts continuent à porter en priorité sur l'enseignement primaire et secondaire, qui est au cœur de l'éducation de base.

Dans le monde, de nombreux enfants n'ont pas la possibilité d'aller à l'école ou d'achever un cycle complet d'études primaires. Il existe de nombreuses raisons à cela. La principale est le nombre insuffisant d'établissements scolaires. De surcroît, même quand les enfants sont scolarisés, ils ne peuvent acquérir un niveau scolaire minimum du fait de la piètre qualité de l'éducation dispensée. Beaucoup d'entre eux sont donc contraints de redoubler ou d'abandonner l'école. Ce problème de qualité s'explique par la pénurie de manuels scolaires et d'autres matériels pédagogiques, par des enseignants trop peu nombreux et insuffisamment qualifiés, et par des programmes scolaires inadaptés. La faible qualification des enseignants soulève de nombreuses questions, auxquelles il convient de faire face. Beaucoup maîtrisent mal les disciplines qu'ils enseignent et ne possèdent pas les compétences pratiques nécessaires pour enseigner, car ils ne sont pas eux-mêmes suffisamment diplômés ou formés. De plus, le manque de reconnaissance sociale et le faible niveau de rémunération qui caractérisent ce métier ne favorisent pas leur motivation.

Ces problèmes sont liés à l'insuffisance des budgets alloués au secteur éducatif et à la faiblesse de l'administration scolaire. En règle générale, le système éducatif – et notamment les salaires des enseignants – absorbe une part importante des ressources publiques. Or, nombre de pays en développement, confrontés à des budgets très serrés, ne peuvent consacrer que peu de fonds publics⁵ à l'éducation. De même, les États ne possèdent pas toujours les capacités administratives nécessaires pour assurer la prestation de services éducatifs.

⁴ Bien qu'il n'existe pas de définition unique, l'éducation inclusive prend en compte la diversité des besoins des apprenants, sans laisser de côté les enfants handicapés ou ceux issus de minorités ethniques.

⁵ Les dépenses publiques par élève du primaire atteignent en moyenne 5 312 USD dans les pays développés, contre 130 USD dans les pays d'Afrique subsaharienne et 249 USD en Asie du Sud-Est (*Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2010* de l'Unesco).

Parallèlement, l'environnement socio-économique des enfants d'âge scolaire et de leurs parents influe sur la fréquentation scolaire. Des problèmes comme la pauvreté, les conflits, le travail des enfants et les maladies infectieuses empêchent les enfants d'aller à l'école. La scolarisation grève parfois lourdement le budget des ménages ; il s'agit notamment des frais consacrés à l'éducation comme les frais de rénovation des écoles, les droits d'adhésion à une association de parents d'élèves, etc. et d'autres frais occasionnels. La pauvreté empêche les enfants d'aller à l'école. Par ailleurs, les normes sociales et les valeurs culturelles peuvent faire obstacle à l'éducation des filles.

Pour faire face à ces problèmes, la JICA – forte de ses expériences passées – se concentrera sur le renforcement des capacités des enseignants par la formation⁶, la mise en place d'un système de gestion scolaire communautaire et participatif⁷, le recours à des entreprises locales pour la construction d'écoles, et le développement des capacités des administrateurs en charge de l'éducation aux niveaux national et local, facteur essentiel pour pérenniser les résultats produits par les autres efforts.

Ces problèmes étant particulièrement criants dans les pays d'Afrique subsaharienne, la JICA apportera une aide intégrée pour les mesures suivantes, qui s'appuient sur le plan d'action de Yokohama⁸ adopté lors de la TICAD IV : (1) élargissement de l'accès (fourniture de services éducatifs à quelque 400 000 enfants par la construction de 1 000 écoles primaires et secondaires – soit au total 5 500 salles de classe) ; (2) amélioration de la qualité de l'éducation (accès à une formation pour 100 000 professeurs de sciences et de mathématiques) ; et (3) amélioration de la gestion scolaire (extension à 10 000 écoles du projet d'École pour tous, un modèle d'amélioration de la gestion scolaire fondé sur la participation communautaire).

⁶ Les enseignants jouent le premier rôle dans la qualité de l'éducation. Il est essentiel de renforcer la formation initiale et continue des enseignants pour stimuler en permanence leur motivation et garantir un haut niveau de compétence. Dès les premiers temps de la modernisation de son système scolaire, le Japon a reconnu l'importance des enseignants ; il s'est donc employé à mettre en place un système favorable au développement continu et progressif des compétences des enseignants. Ce système repose sur l'évaluation, sous différents angles, des programmes de formation des enseignants, de leurs qualifications et de leurs conditions de travail, etc.. En s'appuyant sur l'excellence des expériences japonaises, la JICA assure une coopération portant sur la formation des formateurs, des enseignants et des directeurs d'écoles, sur l'élaboration de guides à l'usage des enseignants et d'autres matériels pédagogiques, et sur l'introduction d'« étude de leçons » (méthode de formation réunissant des collectifs d'enseignants dont l'objectif est d'améliorer les pratiques pédagogiques).

⁷ La mise en place d'un système de gestion scolaire auquel participent les résidents locaux via un comité de gestion scolaire a de nombreux avantages : elle permet de mieux faire comprendre l'importance de l'éducation, favorise l'utilisation des ressources locales, ce qui influe positivement sur les taux de scolarisation et d'achèvement des études ainsi que sur la correction des inégalités entre les sexes. De plus, ce facteur contribue au développement autonome de la communauté, car il renforce l'aptitude des individus à résoudre les problèmes de la communauté et contribue à la symbiose multiculturelle par la promotion de la compréhension mutuelle entre les membres de la communauté.

⁸ Ce plan d'action conçu pour montrer les efforts concrets et les mesures de soutien des pays et organismes concernés, s'appuie sur la « Déclaration de Yokoyama » adoptée lors de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV, qui s'est tenue à Yokohama en 2008).

[Exemple] Projet d'appui à l'amélioration de la gestion scolaire via la participation communautaire au Niger (projet École pour tous)

Au Niger, chaque école primaire devait être se dotée d'un « Comité de Gestion des Etablissements Scolaires » formé de résidents, de parents d'élèves et de représentants de l'école. Or dans beaucoup d'écoles, ce comité ne fonctionnait pas bien et il n'était pas possible d'assurer une gestion efficace et rationnelle. Pour remédier à cela, la JICA coopère depuis 2004 avec le gouvernement nigérien afin de dynamiser les comités de gestion scolaire et d'améliorer l'environnement éducatif. Pour l'heure, quelque 10 000 écoles primaires – soit 1 550 000 élèves au total – ont formulé et mis en œuvre des plans d'action pour s'améliorer sous l'impulsion des comités de gestion scolaire. Des écoles ont été agrandies et des manuels scolaires ainsi que d'autres matériels éducatifs achetés grâce aux fonds et aux efforts fournis par les communautés. De plus, la sensibilisation des résidents a permis d'améliorer les conditions d'apprentissage à domicile. Par ailleurs, le Sénégal, le Mali et le Burkina Faso – les pays qui se heurtent au même type de problèmes en matière de gestion scolaire – ont lancé des projets analogues pour améliorer leur environnement éducatif.



Dans d'autres régions ayant enregistré des progrès dans l'accès à l'enseignement de base, la JICA apportera son soutien aux pays où la qualité de l'éducation continue à poser problème (faiblesse des acquis scolaires, faibles taux d'achèvement des études, inégalités entre les sexes, etc.) De plus, dans des pays comme l'Afghanistan où, après de longues années de guerre civile, l'amélioration du taux d'alphabétisation des adultes relève de la gageure, la JICA soutiendra également l'éducation non formelle. Elle s'efforcera pour cela de collaborer avec des ONG et des organisations internationales compétentes et expérimentées dans ce domaine.

[Exemple] Projet d'extension de l'initiative locale pour développer l'éducation des filles (baptisé "Bridge") au Yémen

De tous les pays du monde, le Yémen est celui qui présente les plus fortes disparités entre les sexes dans l'éducation de base. Le taux net de scolarisation dans le primaire est de 85 % pour les garçons et de 65 % pour les filles. Quant aux adultes, 76 % des hommes sont alphabétisés, contre seulement 39 % des femmes. Pour faire face à ce problème, la JICA déploie depuis juin 2005 son Projet d'amélioration de l'éducation des femmes dans la province de Taz. Différentes activités ont été entreprises dans le cadre de ce projet : campagne pour promouvoir la fréquentation scolaire des filles conformément aux principes de l'Islam, alphabétisation des mères et cours de couture pour opérer un rapprochement entre la population et les écoles, amélioration des capacités de gestion scolaire des enseignants et des directeurs d'écoles, etc. Conséquence : le nombre de filles et de garçons fréquentant les écoles concernées par ce projet a augmenté respectivement de 50 % et de 30 %. Par ailleurs, la proportion de directeurs d'école reconnaissant que « les filles avaient le droit de recevoir une éducation au même titre que les garçons » est passée de 9,4 % au début des activités de coopération à 96,6 % à la fin du projet.



Afin de favoriser la formation de chercheurs et de professionnels de haut niveau

capables d'accompagner les innovations scientifiques et technologiques, il est essentiel d'améliorer l'enseignement des sciences et des mathématiques dans le primaire et dans le secondaire, et de développer des ressources humaines possédant un bagage scientifique suffisant et des compétences techniques de pointe. Le Japon ayant une longueur d'avance dans ce domaine, son soutien suscite un grand intérêt. Face à cette énorme demande, la JICA va amplifier ses efforts en faveur de l'enseignement des sciences et des mathématiques.

[Exemple] Réseau SMASE-WECSA « Renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences » en Afrique de l'Ouest, de l'Est, Centrale et Australe



En Afrique, où il est urgent de développer des ressources humaines dotées des connaissances scientifiques et des compétences nécessaires à l'essor de l'industrie, on déplore un faible niveau général en mathématiques et en sciences – or, ces disciplines jouent un rôle crucial dans la formation du vivier de compétences requis. Ceci est dû notamment au manque de compétences pédagogiques. Afin d'y remédier, la JICA et le ministère de l'éducation du Kenya ont mis en oeuvre pendant dix ans dès 1998 le projet de renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences dans le secondaire, et assuré la formation d'environ 20 000 professeurs de sciences et mathématiques du secondaire. Ces efforts ont permis aux enseignants d'améliorer sensiblement l'organisation de leurs cours de sciences et de mathématiques et d'accroître fortement l'intérêt des élèves pour ces disciplines. Les résultats de ce projet ont confirmé la corrélation entre le renforcement des compétences et des connaissances des enseignants et l'amélioration des résultats des élèves. L'engouement suscité par cette approche a conduit à la mise en place en 2001, du réseau SMASE-WECSA « Renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences » en Afrique de l'Ouest, de l'Est, Centrale et Australe (ce réseau rassemblait 34 pays et 1 région en août 2010). Au total, 1 208 personnes issus de 28 pays ont suivi une formation au Kenya, et 16 pays ont reçu une aide technique dispensée par des formateurs kenyans entre 2003 et 2009.

Par ailleurs, l'Agence a récemment étendu ses activités de coopération à la formation professionnelle dans les pays sortant d'un conflit, l'objectif étant de soutenir l'amélioration des conditions de vie des soldats démobilisés, des personnes déplacés internes et des femmes touchées par les conflits. Ces activités jouent un rôle important, car elles contribuent non seulement à transmettre des techniques et des compétences professionnelles, mais aussi à sensibiliser les populations à la paix. La JICA entend donc poursuivre son appui dans ce domaine, en collaboration avec d'autres partenaires du développement tout en améliorant sa rapidité de réaction.

(2) Enseignement supérieur

Ces dernières années, suite aux progrès réalisés dans l'éducation de base et du développement de sociétés fondées sur le savoir, la demande concernant les études supérieures s'est accrue aussi bien dans les pays développés que dans le monde en développement. Le nombre d'étudiants a donc augmenté dans les pays en développement. Or, l'enseignement supérieur dans ces pays se heurte par exemple au manque de professeurs qualifiés et à la pénurie d'installations et d'équipements pour l'enseignement et la recherche. De plus, il n'est pas simple de renforcer à la fois la gestion des différentes universités et l'enseignement supérieur dans son ensemble, et de mettre en place un système d'évaluation et d'assurance qualité.

La JICA continuera à travailler de concert avec des universités japonaises pour améliorer l'éducation dans les pays en développement et les capacités de recherche des institutions d'enseignement supérieur.

Afin d'optimiser des ressources limitées, l'Agence concentrera son aide sur les grandes universités qui, en tant que chefs de file, doivent jouer un rôle moteur dans l'enseignement supérieur du pays et de la région où elles sont implantées. L'objectif est de renforcer leurs capacités d'enseignement et de recherche par l'amélioration des compétences des enseignants ; la fourniture d'installations, d'équipements et de matériel de recherche ; le renforcement des systèmes de gestion des universités ; la promotion de la coopération entre industries, universités et communautés ; et la mise en place de réseaux universitaires.

L'aide portera avant tout sur les secteurs ingénierie, agriculture et santé publique. En particulier, le haut niveau d'enseignement et de recherche en ingénierie ayant fait du Japon un leader mondial de la science et de la technologie, la JICA continuera à répondre positivement aux demandes dans le domaine de l'ingénierie.

En Asie, la JICA continuera à axer ses efforts sur le réseau d'universités de l'ANASE / réseau pour le développement de l'enseignement des sciences de l'ingénieur en Asie du Sud-Est (AUN/SEED-Net), et à soutenir d'éminentes universités au cas par cas. Elle poursuivra également son soutien aux programmes de bourses universitaires au Japon.

[Exemple] Projet pour le développement de l'enseignement des sciences de l'ingénieur en Asie du Sud-Est (AUN/SEED-Net), réseau d'universités de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (l'ANASE)

Après la crise monétaire qui a frappé l'Asie en 1997, le développement des compétences en ingénierie est apparu comme un facteur important pour l'instauration d'un développement socio-économique durable. Depuis 2001, la JICA s'emploie à renforcer les capacités d'enseignement et de recherche des universités des pays de l'ANASE ; dans cette optique, elle a facilité la création d'un réseau entre 19 grandes écoles d'ingénieurs de 10 pays de l'ANASE et 11 universités partenaires japonaises. Dans les pays de l'ANASE, la JICA s'est attachée à promouvoir la coopération entre universités pour la prise en compte des enjeux communs à cette région, comme l'atténuation des catastrophes et le changement climatique ; parmi les efforts entrepris, citons la promotion des échanges de connaissances et de personnels universitaires, les projets de recherche collaboratifs et la mise en place d'associations universitaires régionales.



En Afrique et au Moyen-Orient, forte de ses expériences et de ses activités dans le secteur de l'ingénierie, la JICA continuera à focaliser son aide sur l'Université égypto-japonaise des sciences et des technologies (E-JUST), qui a ouvert ses portes en février 2010.

[Exemple] Projet d'Université égypto-japonaise pour les sciences et la technologie (E-JUST)



En Égypte, du fait de l'accroissement de la population jeune et de l'exonération des frais de scolarité pour tous les étudiants, les universités sont surpeuplées (exemple : l'Université du Caire compte 260 000 étudiants) et ne peuvent assurer un enseignement de haute qualité en sciences de l'ingénieur. Partant de ce constat, le gouvernement égyptien et la JICA ont fondé l'E-JUST pour offrir un enseignement de haut niveau dans les disciplines scientifiques et technologiques dans les régions Moyen-Orient et Afrique. L'E-JUST se veut une « université accueillant un petit nombre d'étudiants, axée sur

la recherche et sur les universités de troisième cycle » et encourageant « des activités d'enseignement et de recherche centrées sur les compétences pratiques et appliquées, inspirées du système japonais. » Quand l'E-JUST a été fondée (en tant qu'établissement public), le gouvernement égyptien a lancé la construction du campus et recruté du personnel universitaire. Pour sa part, la JICA a fourni des conseils pour gérer l'établissement et améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche, en s'appuyant sur l'envoi de personnel enseignant et administratif issu d'universités partenaires au Japon (12 établissements dont l'Université de Waseda, l'Université de Kyoto, l'Université de Kyushu et l'Institut de technologie de Tokyo).

Par ailleurs, la JICA apportera son soutien aux principaux collèges techniques pour former des ressources humaines capables de faire face à l'évolution permanente des besoins de l'industrie (évolution des technologies et des compétences). Ce soutien portera sur la réorganisation des cours, l'amélioration des programmes d'enseignement, et la formation d'enseignants très qualifiés.

[Exemple] projet de renforcement des capacités de l'Institut supérieur de technologie de Tumba (Tumba College of Technology, TCT) au Rwanda



Ce projet contribue au développement des ressources humaines en sciences et technologies au Rwanda par le renforcement des capacités des trois départements (TI, énergies alternatives et électronique/télécommunications). Le TCT a été fondé en 2007, en réhabilitant les installations d'un lycée technique qui avait été construit grâce à l'APD du Japon avant la guerre civile. Pour pouvoir appliquer des expériences de ce type à d'autres projets en Asie, la JICA a mobilisé des experts venus non seulement du Japon, mais aussi d'Indonésie et du Népal.

3. Principes de base de la JICA dans ses programmes en faveur de l'éducation

Les besoins d'aide en matière d'éducation évoluent et varient d'un pays à l'autre selon les stades de développement. La suite donnée par la JICA aux diverses demandes obéit aux principes suivants :

(1) Elaboration des politiques axée sur les expériences de terrain

La JICA dispose d'une grande expérience dans l'élaboration de modèles pratiques pour améliorer l'enseignement dans les écoles et les institutions où s'effectue l'apprentissage ; ceci passe par l'envoi d'experts et de volontaires sur les sites concernés.

Ces dernières années, il s'est agi principalement de développer des cadres d'action pour le développement de l'éducation et de mobiliser des financements pour faciliter la mise en œuvre, surtout dans le secteur de l'éducation de base, via l'initiative de mise en œuvre accélérée (Initiative Fast Track ou IFT)⁹, etc. Outre l'élaboration d'un cadre d'action et la question de l'affectation des ressources, il convient de développer des ressources humaines, des systèmes et des institutions pour la mise en œuvre de différents éléments de la politique en fonction de la situation réelle sur le terrain, ce qui peut avoir pour effet d'améliorer le déroulement et la gestion des activités éducatives. En partant de cette idée, la JICA continuera à apporter son appui aux écoles et aux institutions qui sont les lieux de l'apprentissage, pour changer réellement la formation des enseignants, la gestion centrée sur l'école, etc.

De plus, la JICA participera de façon plus active au processus de planification et de mise en œuvre des plans de développement de l'éducation des pays partenaires au niveau des politiques. Elle compte pour cela envoyer des conseillers en politique auprès des ministères de l'éducation et assurer un soutien financier, afin de contribuer à intégrer les connaissances acquises sur le terrain dans les politiques. La JICA veillera à promouvoir activement la diffusion à l'échelle nationale d'un modèle développé par le biais de la coopération technique en renforçant l'aide financière et la collaboration avec d'autres donateurs.

(2) Engagement à plus long terme en adéquation avec les plans de développement des pays partenaires

Lors de la planification et de la mise en œuvre de ses activités dans le secteur éducatif, la JICA clarifie la position des activités dans le cadre du plan de développement de l'éducation du pays partenaire et elle partage les informations connexes avec les autres partenaires du développement. L'harmonisation avec les plans de développement des pays partenaires et la coordination avec les autres donateurs revêtent une importance particulière dans le secteur de l'éducation de base, où la coordination des donateurs se fait principalement à travers l'approche sectorielle (SWAp)¹⁰, l'IFT, etc. De plus, la

⁹ L'IFT est une initiative mondiale qui vise à faciliter la mobilisation des ressources financières nécessaires pour « réaliser l'objectif d'éducation primaire pour tous d'ici 2015 », conformément à l'EPT du cadre d'action de Dakar et aux OMD. L'IFT a été lancée en 2002 sous l'égide de la Banque mondiale.

¹⁰ L'approche sectorielle est une approche du développement conçue pour résoudre des problèmes comme le chevauchement des efforts d'aide, l'utilisation inefficace des ressources humaines et financières de l'aide, et l'incompatibilité avec le plan de développement du pays concerné. Dans le cadre de cette approche, un plan de développement par secteur est élaboré pour l'essentiel par le pays bénéficiaire, la coordination s'effectue entre pays bénéficiaire et pays donateurs conformément au plan, l'aide intégrée étant fournie au niveau du programme. La part des programmes d'aide intégrés consacrés à l'éducation de base dans l'ensemble des programmes d'aide a augmenté, passant de 31 % en 1999-2000 à 54 % en 2005-2006. L'éducation de base a bénéficié d'une aide financière totale de 2,16 milliards USD en 2005.

JICA va adopter des perspectives à moyen et long terme pour le déploiement de ses programmes, car les efforts d'aide en faveur du secteur éducatif mettent beaucoup de temps à porter leurs fruits.

(3) Promotion des échanges et d'une coopération en réseau

La JICA continuera à promouvoir une coopération en réseau, le Japon faisant office de facilitateur : ainsi, l'expérience, les connaissances et les résultats de la coopération passée dans chaque pays sont mises à profit pour résoudre des problèmes communs à plusieurs pays ou à plusieurs régions (régionalisation de la coopération). Dans le secteur de l'éducation de base, la JICA utilisera le réseau SMASE-WECSA pour créer une plateforme permettant aux pays d'échanger leurs expériences et leurs connaissances concernant l'enseignement des mathématiques et des sciences.

Dans le secteur de l'enseignement supérieur, l'Agence s'appuiera sur le réseau AUN/SEED pour promouvoir les échanges de professeurs et d'étudiants et la recherche collaborative entre les grandes institutions de l'enseignement supérieur dédiées à l'ingénierie dans les pays de l'ANASE et au Japon. Ce réseau contribue à renforcer le développement des ressources humaines et l'aptitude de la région à faire face à des enjeux communs tels que l'atténuation des catastrophes et le changement climatique.

(4) Conception, mise en œuvre et évaluation de projets axés sur les résultats

L'aspect le plus épineux de la coopération dans le secteur éducatif est la définition et l'évaluation des résultats. Plus que jamais, la JICA s'efforcera de concevoir et de mettre en œuvre des projets axés sur les résultats, en mettant en place une évaluation rigoureuse de l'impact, par exemple. Dans l'enseignement supérieur et l'EFTP (l'enseignement et la formation techniques et professionnels), l'Agence concevra et réalisera des projets en se concentrant également sur l'efficacité externe – qui se mesure en nombre de diplômés trouvant un emploi, en nombre de comptes rendus de recherche publiés, etc. La JICA améliorera également les méthodes d'évaluation en renforçant les études initiales et finales de référence.



Nibancho Center Building,
5-25, Niban-cho, Chiyoda-ku,
Tokyo 102-8012, JAPAN

URL: <http://www.jica.go.jp/>



Japan International Cooperation Agency